

Québec, le 1^{er} décembre 2009

Madame Line Beauchamp
Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7



**Objet : La reconnaissance du Saint-Laurent comme patrimoine national du Québec !
Une proclamation qui s'impose**

Madame la Ministre,

- » Parce que le Saint-Laurent est, pour le Québec, sa plus grande RICHESSE, naturelle, historique, culturelle, et la RESSOURCE la plus importante pour garantir son développement, économique et humain;
- » Parce que les Québécois sont attachés au Saint-Laurent, ils en sont fiers, il fait partie d'eux-mêmes depuis toujours et pour toujours;
- » Parce qu'il est unique, important et aimé,

Le Saint-Laurent a besoin d'un STATUT qui le met en évidence, qui le protège et qui pousse à le développer plus fortement dans tous ses potentiels exceptionnels;

- » Parce que c'est le statut de PATRIMOINE NATIONAL qui consacrera le mieux le Saint-Laurent comme la richesse et la ressource exceptionnelle qui nous a été léguée et grâce à laquelle nous pouvons faire progresser la vie et le développement partout au Québec;
- » Parce que Le gouvernement du Québec s'est déjà engagé à reconnaître le Saint-Laurent comme patrimoine national dans le cadre de la Politique nationale de l'eau déposée en 2002;

Nous, L'association des Moniteurs de la CMAS du Québec désirons par la présente apporter notre appui et notre collaboration à l'organisme Les Amis de la vallée du Saint-Laurent (AVSL) dans leur action visant à la reconnaissance du Saint-Laurent comme patrimoine national du Québec et invitons le gouvernement du Québec à le faire sans plus attendre. Nous avons conscience qu'il s'agit d'une proposition audacieuse, novatrice et comportant de nombreuses difficultés et contraintes dans sa mise en application. Nous avons confiance pour cela dans les nombreuses possibilités qui pourront être offertes au Québec et à toutes les Québécoises et Québécois de se donner un temps de réflexion sur la place qu'occupe le Saint-Laurent dans notre vie, sur les défis et les enjeux auxquels nous sommes confrontés pour en assurer la protection et la mise en valeur et sur l'apport majeur qu'y apporterait sa reconnaissance comme patrimoine national.

Le **SAINT-LAURENT** a besoin de **NOUS**, **NOUS** avons besoin du **SAINT-LAURENT**. Assurons son avenir et le nôtre en le proclamant **PATRIMOINE NATIONAL** !

Veillez agréer, Madame la Ministre, nos plus sincères salutations.

Chantal Pelletier
Présidente, CMAS-Québec
CP1255, succ B
Montréal, QC H3B 3K9